

Si vous préparez ou donnez un cours en ligne, vous devriez tenir compte des trois éléments suivants :

Avant d'accepter la responsabilité de développer un cours en ligne, vous devriez discuter avec votre responsable d'unité les conditions d'utilisation du matériel pédagogique, notamment s'il est ensuite utilisé par quelqu'un d'autre.

➤ *C'est à vous d'y voir !*

Vous conservez toujours les droits moraux sur toute œuvre dont vous êtes l'auteur.

➤ *Ces droits vous appartiennent!*

Si vous recevez une somme spécifiquement destinée au développement d'un cours en ligne, vous pourriez perdre vos droits d'auteur.

➤ *Soyez attentif !*